

**REGLEMENT Du TOURNOI NOCTURNE**  
**Mx et DH de BAD TREMBLAY**  
**Vendredi 02 Décembre 2016**

- Le tournoi se déroule selon les règles de la Fédération Française de Badminton.
- Le juge-arbitre du tournoi est Jean François MAHE.
- Le numéro d'autorisation est : « en cours »
- La compétition est ouverte aux catégories de minimes à vétérans licenciés à la FFbAD (limité au niveau interrégional) classés de NC à D7, n'ayant pas un classement supérieur au tableau dans lequel il est inscrit. Les tableaux théoriques proposés sont D7, D8, D9, P10, P11, P12.
- La date limite pour la réception des inscriptions est fixée au 26 Novembre 2016 à 10h00. Tout forfait après cette heure devra être justifié (certificat médical) et ne sera en aucun cas remboursé. En cas de surnombre (60 paires maxi) pour les inscriptions reçues et payées avant la date limite, priorité sera d'abord donnée au classement puis ensuite, à la date de réception du courrier.
- Le tournoi est géré sous BADPLUS. Quel que soit le tableau, toutes les poules sont constituées de manière informatique après définition des têtes de séries.
- Les droits d'engagement sont de 8€. 1 seul tableau par joueur possible.
- Des préinscriptions peuvent être effectuées en envoyant un email à [rossi.bzh@free.fr](mailto:rossi.bzh@free.fr). L'inscription sera validée à la réception du règlement, cachet de la poste faisant foi. L'inscription devra être envoyée à Sébastien ROSSIGNOL, Jaunet 35560 Noyal sous Bazouges à l'ordre du BCPF Tremblay.
- La gestion de la liste d'attente sera fera par ordre d'arrivée des inscriptions, cachet de la poste faisant foi.
- Pour tous les tableaux, la première phase se déroule sous forme de poules, puis par élimination directe après les sorties de poules.
- Les tableaux seront effectués le 29 Novembre 2016 et les convocations seront disponible sur le site du club : <http://www.bcpf.fr>
- Les tableaux seront scindés en deux ou regroupés en fonction du nombre d'inscrits.
- Les rencontres se déroulent en auto-arbitrage. Le juge-arbitre et le comité d'organisation ont la faculté de désigner un arbitre.
- Les matchs des tableaux D se déroulent en volant en plume à la charge des joueurs. 4 volants seront fournis à partir des finales. Le volant officiel de la compétition est le « Babolat n°4 ». (en vente sur place).  
Pour les matchs des tableaux P, l'organisateur fournira des volants plastiques « Yonex Mavis 300 » (si les joueurs se mettent d'accord pour jouer en plumes, ils pourront le faire au partage).
- Chaque joueur doit présenter sa licence en règle le jour du tournoi.
- Tout joueur ne se présentant pas sur le terrain après 3 appels peut être déclaré forfait par le juge-arbitre. Il est rappelé à ce titre que les horaires affichés sont théoriques, les matchs peuvent être appelés avec un maximum de 1 heure d'avance sur l'horaire annoncé. Si un joueur souhaite s'absenter, il doit prévenir la table de marque et le juge-arbitre.
- Les joueurs ont droit à trois minutes de préparation (test de volant compris) à partir du moment où leur match a été annoncé. Ce temps doit impérativement être respecté.
- Tout joueur doit se présenter sur le terrain désigné avec tous les accessoires utiles à son match.
- Les terrains ne sont accessibles qu'aux joueurs désignés, les arbitres et le juge-arbitre. Chaque joueur ayant droit à 2 coachs, ces personnes peuvent être présentes sur les bords des terrains.
- Le comptage des points se fait selon les règles adoptées par la FFbAD. Deux personnes maximums seront autorisées à rejoindre les joueurs pendant les arrêts de jeu.
- Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes, cette durée pourra être réduite sous demande des intéressés.
- Pendant le point, un volant qui touche l'infrastructure de la salle est considéré comme « faute ». Au service, il est remis une fois.
- Seul un représentant de club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque.
- Les décisions du juge-arbitre et du comité d'organisation sont sans appel.

- Le comité d'organisation pourra, pendant la durée de la compétition, prendre des photos, vidéos, celles-ci pourront être diffusées sur le site internet ou publication du club. Toute personne ne souhaitant pas voir son image utilisée devra le signaler auprès des organisateurs.
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, de vols, d'accident ou d'incident.

**Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement qui sera affiché dans la salle.**

**Le comité d'organisation**

**Le juge-arbitre**